DEPARTEMENT DE L'ALLIER





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

## SEANCE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45 Présents : 24

Votants: 25 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté—Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de M. Frédéric AGUILERA, Président.

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

N° 10 Mmes et MM. E. CUISSET – JS

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOUX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

**OBJET:** 

Mmes et MM. R. LOPEZ - P. SEROR - C. MAGNAUD - T. WIRTH - JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - JP. RAYMOND - R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO - P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

EXTENSIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE

Absents ayant donné procuration :

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

DEMANDE DE SUBVENTION

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BENOIT - J. TERRACOL - F. SZYPULA - E. BARGE - S. BAUD - O. ROYER - P. COLAS - F. GONZALES - T. LAPLACE - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL - A. GIRAUD - S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET - C. DUMONT - J. BLETTERY - C. BOUARD - J. ALMAZAN - E.

VOITELLIER

Secrétaire: M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : 15 AVRIL 2022

Publiée ou notifiée le : 15 AVRIL 2022

Monsieur le Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n° 31 du 20 septembre 2018 approuvant le projet d'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque universitaire, à compter d'octobre 2018, de 18h30 à 20h du lundi au vendredi.

Vu la circulaire du 26 mars 2019 relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales et concernant le dispositif d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques financées par l'Etat,

Considérant l'éligibilité de Vichy Communauté à cette aide et la demande croissante et répétée des utilisateurs de la médiathèque universitaire de l'Orangerie en faveur d'une fermeture plus tardive le soir,

Considérant la possibilité de faire appel à du monitorat étudiant pour assurer cette extension sans impacter la qualité du service et les missions de la structure,

Considérant le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) faisant état de l'objectif d'accueillir plus de 3000 étudiants à horizon 2025,

**Considérant** que le coût engendré par cette extension d'horaires pourrait être partiellement subventionné par la DRAC,

Considérant le succès de l'opération au regard du nombre de lecteurs présents sur cette tranche horaire, depuis septembre 2018,

**Considérant** que la présence de moniteurs étudiants et d'un agent SSIAP correspond à un besoin de 40h mensuelles en moyenne, sur une période universitaire allant d'octobre à mai inclus.

## Propose au Bureau Communautaire:

- D'approuver le plan financement de l'opération ;
- D'autoriser la sollicitation d'une subvention de fonctionnement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles :

DÉPENSES HT		RECETTES		
Moniteurs (janvier-mai inclus puis octobre-décembre)	5 680 €	Direction Régionale des Affaires Culturelles	8 813 €	67,97%
Agent SSIAP (janvier-mai inclus puis octobre-décembre)	7 286,40 €	Vichy Communauté	4 153,40 €	32,03%
TOTAL HT	12 966,40 €	TOTAL HT	12 966,40 €	100%

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,

- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

Fait et délibéré, à l'unanimité, l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 14 avril 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : Jai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : vendredi 15 avril 2022 14:42:17

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 10 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Objet de l'acte : - MEDIATHEQUE DE L'ORANGERIE - EXTENSION DES HORAIRES
D'OUVERTURE - DEMANDE DE SUBVENTION

Date de décision: 14/04/2022

Date de réception de l'accusé 15/04/2022

de réception :

......

Numéro de l'acte: 14AVRIL2022\_10

Identifiant unique de l'acte: 003-200071363-20220414-14AVRIL2022\_10-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 7.6

Finances locales

Contributions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

......

Nom du fichier: 10.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220414-14AVRIL2022\_10-DE-1-1\_1.pdf )